

Avis de santé important

Renseignements à l'intention des professionnels de la santé **MISE À JOUR**

4 juin 2009
Volume 6, n° 13
Page 1 de 2

Le présent *Avis de santé important* s'appuie sur les renseignements reçus à ce jour et contient ce qui suit :

- état de la situation;
- révision des recommandations relatives aux analyses de laboratoire pour les services ambulatoires et les services d'urgence;
- heures de fonctionnement de la ligne sans frais de renseignements pour les professionnels de la santé.

État de la situation

Le niveau d'alerte à la pandémie de l'Organisation mondiale de la Santé reste au niveau 5.

Au 3 juin 2009, on comptait 969 cas de grippe A (H1N1) confirmés en laboratoire en Ontario. Parmi les personnes touchées, 54 ont voyagé au Mexique. Sur les 915 personnes restantes, 525 ont contracté le virus H1N1 en Ontario, 11 ont voyagé dans une autre zone contaminée et 379 cas sont en cours d'examen. Presque tous les cas de H1N1 de la province sont considérés comme bénins. Peu de personnes ont été hospitalisées et la plupart sont rétablies et ont quitté l'hôpital.

Recommandations relatives aux analyses de laboratoire

Les nombreuses analyses de laboratoire menées à ce jour ont montré que le nouveau virus 2009 de la

Faits saillants :

- Le virus de la grippe A (H1N1) est en ce moment la souche de grippe prédominante en circulation dans de nombreuses collectivités.
- Pour les services ambulatoires et les services d'urgence, les analyses de laboratoire sont **uniquement** requises aux fins du traitement clinique des patients hospitalisés pour une APG ou présentant des risques de complications.

grippe A (H1N1) est la souche prédominante en circulation dans beaucoup de collectivités en ce moment. De plus, les données de surveillance et les données cliniques ont montré que la majorité des cas confirmés ont eu des symptômes bénins.

C'est pourquoi les fournisseurs de soins des services ambulatoires et des services d'urgence doivent uniquement soumettre des échantillons de laboratoire lorsque des résultats d'analyses sont nécessaires aux fins du traitement clinique d'un patient hospitalisé ayant une affection pseudogrippale (APG) ou d'un patient courant un risque élevé de complications de la grippe (par exemple, personnes immunodéprimées, femmes enceintes, enfants de moins de deux ans et personnes de plus de 65 ans).

Remarque – Les analyses de laboratoire ne sont pas recommandées pour établir la nécessité d'un traitement aux antiviraux. Les décisions relatives au traitement doivent uniquement reposer sur les caractéristiques cliniques.

Les documents d'orientation suivants ont été révisés afin de tenir compte de ces recommandations :

- *Directives pour la prise en charge des patients présentant une affection pseudogrippale (APG) dans les services ambulatoires.*
- *Directives pour la prise en charge des patients présentant une affection pseudogrippale (APG) dans les services d'urgence.*

Les versions mises à jour de ces documents sont disponibles sur le site Web du ministère consacré au virus de la grippe, dans la section destinée aux professionnels, sous les intitulés « Services des urgences » et « Services ambulatoires » :

http://www.health.gov.on.ca/french/publicf/updatesf/archivesf/hu_09f/providerf/default.html

Ligne sans frais de renseignements pour les professionnels de la santé

Si vous êtes un travailleur de la santé et si vous avez des questions ou des préoccupations en ce qui concerne les Avis de santé importants et les documents d'orientation connexes, veuillez appeler la ligne sans frais de renseignements pour les professionnels de la santé au 1 866 212-2272*.

Heures de fonctionnement** :

Lundi – vendredi 9 h – 16 h
Samedi et dimanche FERMÉ**

* Cette ligne vise à fournir une orientation et un soutien aux travailleurs de la santé uniquement et n'est pas un service destiné à fournir des renseignements généraux au public.

** Les heures de fonctionnement sont susceptibles d'être modifiées. Veuillez surveiller la parution des futurs Avis de santé importants pour connaître ces changements.

** Un service d'appels est disponible pour les questions urgentes et est accessible par l'entremise de la ligne de renseignements pour les professionnels de la santé.

Le médecin hygiéniste en chef intérimaire,
(*original signé par*)

David Williams, M.D.

Le directeur intérimaire, Unité de gestion des situations d'urgence,
(*original signé par*)
Phil Graham